

VINEXPO AMERICA 2024

CHANGEMENT DE DATE : 24 & 25 juin 2024

New York – Javits Convention Center

Votre interlocuteur

Orléans, le 9 novembre 2023

Antoine WAELS

DEV'UP Centre Val de Loire

Tél. : 02 18 69 30 33

Port. : 06 31 91 42 41

antoine.waels@devup-centrevalde Loire.fr

www.devup-centrevalde Loire.fr

USA : 1^{er} marché export pour les vins de Loire

Les Etats-Unis sont le premier marché de consommation des vins au monde et représentent la 1^{ère} destination à l'export des vins de Loire.

Vinexpo America - Drinks America est l'un des seuls salons dans le secteur des vins, spiritueux, bières et cidres en Amérique du Nord.

En 2023, il a rassemblé 380 exposants de toutes les régions du monde pour 3 200 visiteurs de 30 régions/pays différents.

Depuis 2 ans, le salon accueille également les bières, cidres et autres boissons alcoolisées, en plus des vins et spiritueux.

Plan Export & accompagnement régional

Le pavillon France bénéficie de la subvention publique complémentaire annoncée par le gouvernement dans le cadre du Plan Export afin de limiter la hausse des coûts pour les entreprises. La tarification proposée tient compte de cette aide et bénéficie en plus du soutien financier de la Région Centre-Val de Loire.

Inscription

Afin de préparer votre participation dans les meilleures conditions, nous vous invitons à nous retourner votre bulletin d'inscription dans les meilleurs délais, et ce **avant le 15 février 2024**.



*“ The gateway to the US wine
& spirits market “*

Salon en partenariat avec



Date limite d'inscription : 15 février 2024

PARTICIPER EN STAND COLLECTIF, C'EST :

- Réaliser des **économies d'échelle**, profiter de l'effet de taille, d'un **aménagement élaboré** et d'une large gamme de produits exposés permettant d'attirer un flux important de visiteurs,
- Bénéficier d'une **assistance technique et du suivi personnalisé** de votre dossier,
- Créer une **dynamique d'échanges** entre les exposants.
- Profiter d'une **prestation clés en main**, pour un **coût réduit** grâce à la participation financière de la Région Centre-Val de Loire,
- Bénéficier du répertoire des entreprises de la région Centre-Val de Loire. A l'occasion des manifestations inscrites à son programme, DEV'UP édite en 300 exemplaires des **fiches-entreprises en quatre langues et en quadrichromie**, qui peuvent être diffusées pendant le salon. Elles permettent à DEV'UP d'assurer la promotion de votre filière économique en France et à l'Etranger ainsi que la présentation de votre entreprise.



COÛT DE PARTICIPATION

2 options de participation

Module de 4m² : 3 300 € HT le module, aide régionale forfaitaire déduite.

Stand clé en main comprenant : signalétique entreprise, 1 comptoir vitrine éclairée + 1 logo (70x70cm), 1 tabouret, 2 étagères (100 x 30cm – 20kg max), 1 visuel (80x120cm), 1 prise + accès à la réserve

Module de 6m² : 4 800 € HT le module, aide régionale forfaitaire déduite.

Stand clé en main comprenant : signalétique entreprise, 1 table et 2 chaises, 1 comptoir vitrine éclairée + 1 logo (70x70cm), 2 tabourets, 2 étagères (100 x 30cm – 20kg max), 1 visuel (80x120cm), 1 prise + accès à la réserve

▪ **N.B : si vous abordez ce marché pour la 1^{ère} fois, une offre Primo vous est dédiée, sans surcoût, afin de vous apporter un accompagnement personnalisé avec 3 master-classes pour s'informer (sous réserve de disponibilité et d'acceptation par Business France).**

Forfait d'adhésion au programme annuel de DEV'UP : 150 € HT

(En cas de 1^{ère} inscription à une action collective figurant au programme 2024 de DEV'UP)

Prestations supplémentaires facturées en sus (liste non exhaustive) : mobilier supplémentaire (dont réfrigérateur), prise électrique pour matériel apporté, connexion internet, cartes de parking, cartes d'invitation etc.

[Générer votre bulletin](#)

CONDITIONS

Nous vous rappelons que votre inscription définitive à cette manifestation est conditionnée par le caractère collectif de cette action :

1. DEV'UP se réserve le droit d'annuler son projet de participation régionale si le quota de 3 entreprises exposantes, regroupées sur un même espace collectif, n'est pas atteint.
2. L'inscription définitive se fera à l'encaissement de votre règlement d'avance sur participation.
3. Les demandes de surface et les attributions d'emplacement et d'angles seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.